L'EXTRAIT FERMENTE DE FOUGERE-AIGLE

Ses actions :

- Répulsif naturel de la mouche mineuse du poireau et des limaces,
- Insecticide contre le taupin, les pucerons, etc.,
- Activateur de compost,
- Stimulateur de l'enracinement des plantes.

Recette de fabrication

Ingrédients :

100 g de fougères vertes ou 20 g de fougères sèches
1 L d'eau de pluie (ou de source)
1 un grand récipient non oxydable

Conditions de préparation et stockage :

16 à 20 °C, dans un lieu sombre.

Préparation :

Mettre la fougère-aigle finement coupée et l'eau de pluie dans le récipient.

Couvrir le récipient.

Brasser chaque jour plusieurs minutes la préparation.

Laisser macérer 8 à 10 jours. La préparation est prête lorsqu'il n'y a plus de bulles à la surface, indiquant que la fermentation est terminée.

Filtrer la préparation pour la conserver dans un récipient fermé en plastique ou en inox, ou la pulvériser, après dilution.

Extrait fermenté riche en azote (N), en potasse et en phosphore.

Applications :

- *En répulsif,*
dilué à 10%, en pulvérisation contre la mouche mineuse du poireau, les limaces, etc.

- *En insecticide*
dilué à 10%, en pulvérisation sur le sol, deux fois avant la plantation, contre le taupin.

- *En stimulateur de croissance,*
soit sans dilution, *en arrosage au pied des plantes,*
soit dilué à 10%, pulvérisation sur les feuilles pendant la saison de forte croissance.

Conseils

« Disposée fraîche sur les plants, la fougère éloigne la piéride du chou ».

« Les déchets de fermentation attirent les limaces et les intoxiquent ».

« L'extrait de fougère peut être associé avec celui d'ortie ou de prêle ».